

Bordereau de signature

2019/N°006 Projet d'établissement (PE)



Signataire	Date	Annotation
Audrey RACAUD, <i>SADM</i>	20/02/2019	 Visa
christophe dulaud, <i>Directeur</i>	20/02/2019	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	20/02/2019	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT ID (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par Certigna Identity Plus CA, valide du 20 nov. 2017 à 15:29 au 19 nov. 2020 à 15:29.
Audrey RACAUD, <i>SADM</i>	25/02/2019	 Transmis
<i>SADM</i>		 Visa
<i>SADM</i>		 Archivé
 Réponse de la plate-forme : Acquittance reçue (Date: 2019-02-25)		

Dossier de type : ACTES // Délibérations CA

Propriétés spécifiques : • Date de publication : mardi 26 février 2019 (2019-02-26)

"Acquitté en PREFECTURE le:" 25/02/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf et le treize du mois de février, à neuf heures, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents :

- Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Christophe TESTAS, Eric PUJOL, Éric GUILLAUMIN, Marc COUSINIE.
Mmes, Éva GERAUD, Sylvie BIBAL-DIOGO, Nathalie BORGHESE (suppléante de Françoise BARDOU), Michèle VINCENT, Marie-Dominique PESTRE-SURLES.

- Membres de droit :

M. Jean-Michel MOUGARD, Préfet du Tarn,
M. Florent FARGE, directeur de cabinet du Préfet du Tarn.

- Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, directeur départemental,
MED-COL Thierry MICHEL, médecin-chef,
CNE Jean-Jacques DARGET, CNE Mohamed BOURAHLA, membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

Participent à la séance :

COL Arnaud FABRE, directeur départemental adjoint,
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation,
Joël CASTEX, payeur départemental.

Départ en cours de séance : M. Jean-Michel BOUAT après la délibération N°005/CA SDACR

Absents excusés :

MM. André FABRE, Bernard MIRAMOND, Philippe GONZALEZ,
Mmes Florence BELOU, Marie-Louise AT, Martine COURVEILLE,
CNE Jean-Marc RAYNAL, président de l'Union départementale,
CPL Julien ESTIVALS, SCH Julien DURAND.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 11/ pouvoirs : 0/ votants : 12.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 7 / présents : 4.

Date de la convocation : 1^{er} février 2019.

RAPPORT N°006/CA – 02/19

OBJET : Projet d'établissement 2019-2023

Le SDIS du Tarn a engagé depuis l'été 2017 l'élaboration de son nouveau projet d'établissement afin de déterminer ses objectifs stratégiques pour la période 2019-2023.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité du premier projet d'établissement adopté par le conseil d'administration du SDIS le 15 novembre 2013, lequel avait abouti à la détermination des quatre objectifs suivants :

1. Renforcer les capacités de la fonction opérationnelle et sa position centrale au sein de l'établissement ;
2. Moderniser le mode de pilotage de l'établissement ;
3. Développer la politique « ressources humaines de l'établissement » ;
4. Faire évoluer le positionnement du SDIS vis à vis de son environnement.

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09

Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98

Courriel direction.etat-maj@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 25/02/2019

Les objectifs ainsi rappelés s'adossaient à la définition de deux principes fondateurs énonçant que « l'activité des CIS doit être focalisée sur les missions opérationnelles et péri-opérationnelles. Toute autre mission doit prioritairement être assurée par les services fonctionnels de soutien, dont le groupement territorial est une déclinaison de proximité ». Ce premier principe était complété par l'idée que « Les hommes et femmes qui concourent au fonctionnement du SDIS constituent la première richesse de l'établissement. Leur avis compte dans les grandes décisions et le souci de concertation est une préoccupation du quotidien ».

Le nouveau projet d'établissement ne se départit pas de ces principes fondateurs qu'il reprend a fortiori en écho au précédent projet d'établissement, tout comme il conserve la devise du SDIS « ENGAGEMENT – COHESION - EFFICACITE », traduction des valeurs faisant sens au sein du SDIS 81. Le projet d'établissement 2019-2023 résulte par ailleurs d'une très large consultation tant interne qu'externe et tient également compte des rapports établis par la chambre régionale des comptes (CRC) et par l'inspection générale de la sécurité civile (IGSC) en 2017. Il aura également permis de dresser un inventaire des actions menées sur la période passée pour mieux projeter ses objectifs dans la période à venir.

Le nouveau projet d'établissement permet donc d'établir pour les quatre années à venir, la feuille de route du SDIS 81 en l'orientant de manière continue vers la modernisation et l'efficacité de son organisation, dans le cadre d'un financement structurellement contraint, mais l'inscrivant néanmoins toujours dans le respect de l'évolution de son environnement le plus immédiat qu'il soit humain, technique ou organisationnel. Il s'impose donc comme un document de référence pour tous les personnels qui peuvent ainsi placer leurs objectifs individuels en cohérence avec les objectifs de l'établissement, afin qu'ils puissent contribuer efficacement par leurs actions à l'évolution du SDIS du Tarn dans une approche collaborative porteuse de sens et de valeurs.

Les quatre axes stratégiques retenus pour la période 2019-2023 sont définis comme suit :

1. Renforcer la politique des ressources humaines au bénéfice du SDIS 81 et de ses agents.
2. Promouvoir une politique logistique et bâtiminaire résolument tournée vers l'opérationnel.
3. Identifier les systèmes d'information comme éléments majeurs de la sécurisation et du soutien de l'action du SDIS 81.
4. Affirmer l'engagement de l'établissement vers une démarche qualité.

Ils sont par ailleurs déclinés en 29 objectifs intermédiaires eux mêmes précisés en une ou plusieurs actions permettant un pilotage adapté parce que précisément mesurable au regard de leurs aspects concrets. La déclinaison complète du projet d'établissement est par ailleurs annexée au présent rapport et fait l'objet d'une présentation en séance.

Les avis des instances consultatives du SDIS ont émis un avis favorable :

- le 6 février 2019 pour :
 - le comité technique ;
 - le comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;
- le 12 février 2019 pour la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le projet d'établissement 2019-2023 tel que présenté.

Document signé électroniquement par
le président du Conseil d'Administration,

Michel BENOIT

Délais et voies de recours :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.

Le Tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr> Notification : 26/02/2019

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-maj@sdis81.fr

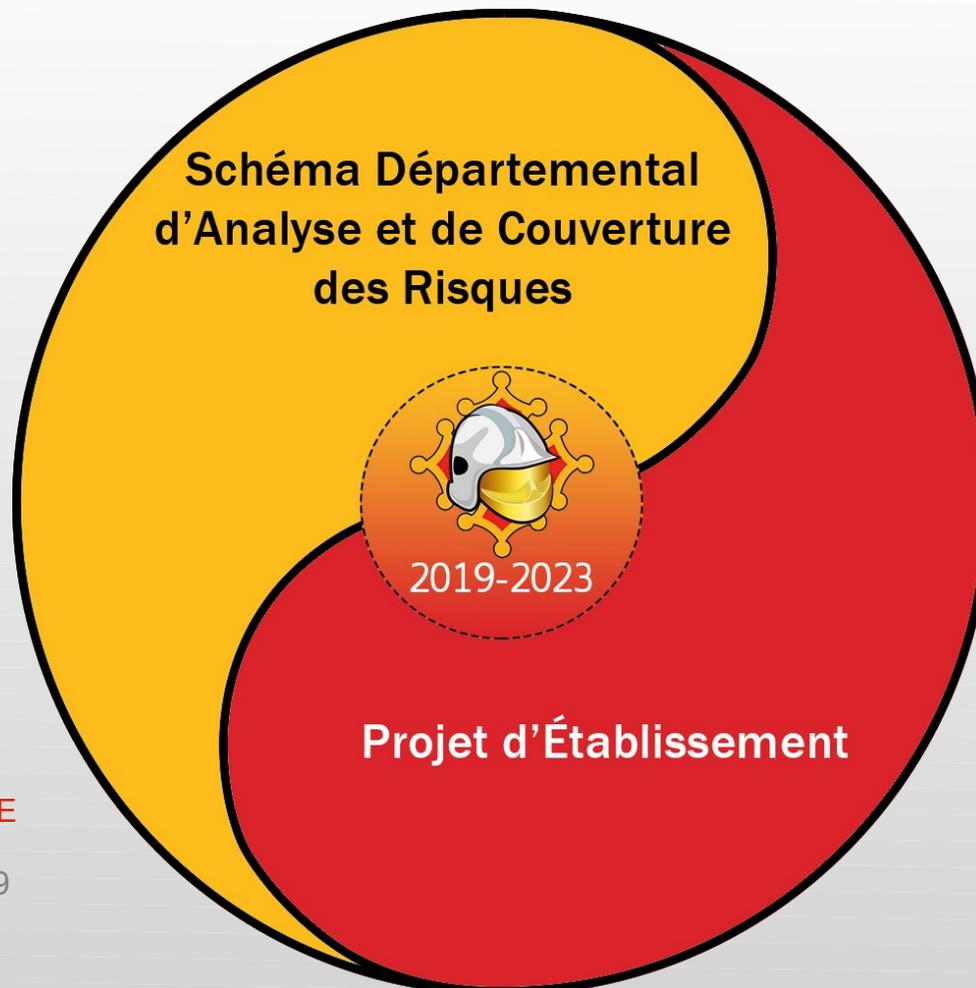
www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 25/02/2019



S D I S
T A R N
Sapeurs-Pompiers

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2019-2023



**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**
15, rue de Jautzou - 81012 ALBI Cedex 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 25/02/2019

Quelques éléments

Les évaluations du SDIS de 2017 : CRC - IGSC *

100

retours des
questionnaires
dématérialisés

2700

remarques

400

consultations et
entretiens individuels
ou collectifs

Bilan PE **2013-2018**

Séminaire du comité de
direction le **06 mars 2018**

Comité de pilotage le **09
avril 2018**

5 Réunions du comité PE

17 mai 2018

20 juin 2018

06 septembre 2018

19 septembre 2018

26 septembre 2018

Restitution du comité PE en Comité de Pilotage le **07 novembre 2018**

*CRC : Chambre Régionale des Comptes

IGSC : Inspection Générale de la Sécurité Civile

Rappel des objectifs



Le PE 2019-2023 fixe les axes **stratégiques** de l'établissement ainsi que les **objectifs** qu'il prévoit de suivre.



Leur **mise en œuvre** se déclinera jusqu'en 2022 via des objectifs individuels ou des groupes de travail.

2023 : la 5ème année sera dédiée à la **finalisation** des projets en cours et à en dresser un bilan.

Le projet d'établissement 2019-2023 est un outil de gouvernance et de pilotage de l'établissement.

4 Axes Stratégiques

- **N°1 Renforcer** la politique des ressources humaines au bénéfice du SDIS et de ses agents.
- **N°2 Promouvoir** une politique logistique et bâtimementaire résolument tournée vers l'opérationnel.
- **N°3 Identifier** les systèmes d'information comme éléments majeurs de la sécurisation et du soutien de l'action du SDIS 81.
- **N°4 Affirmer** l'engagement de l'établissement vers une démarche qualité.

15 OBJECTIFS et **29 SOUS OBJECTIFS** déclinés en fiches actions

Les objectifs de l'axe stratégique n°1

Renforcer la politique des ressources humaines au bénéfice du SDIS et de ses agents

Objectif PE n°1.1 Renforcer l'engagement de la politique RH basée sur la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et compétences (GPEEC).

1.1.1 Identifier et décider des besoins en compétences du service à court et moyen terme (+ 5 ans).

Objectif PE n°1.2 Intégrer les enjeux du service de santé et de secours médical (SSSM) dans le cadre d'un projet de service dynamique et ambitieux.



Les objectifs de l'axe stratégique n°1

Renforcer la politique des ressources humaines au bénéfice du SDIS et de ses agents



Objectif PE n°1.3 Renforcer les mesures prises visant à pérenniser le volontariat du SDIS 81.

1.3.1 Décliner et mettre en œuvre un plan de développement du volontariat départemental 2019/2023 sur la base du plan national.

1.3.2 Mieux reconnaître le rôle du chef de centre de secours en valorisant la fonction et en l'accompagnant au plus près de ses attentes.

1.3.3 Organiser l'avancement de grade des officiers SPV dont les agents du 3SM, sur des critères partagés et formalisés.

1.3.4 Consolider le fonctionnement des sections de jeunes sapeurs-pompiers.

Les objectifs de l'axe stratégique n°1

Renforcer la politique des ressources humaines au bénéfice du SDIS et de ses agents

Objectif PE n°1.4 Renforcer la complémentarité et la cohésion entre les différentes catégories de personnels du SDIS 81.

Objectif n°1.5 Favoriser le développement d'une politique de formation adaptée aux orientations du PE, du SDACR et aux attentes de ses personnels.

1.5.1 Engager un nouveau plan de formation (2020-2023), suivant les orientations du SDACR.

1.5.2 Adapter les outils pédagogiques à une stratégie de formation acquise à l'opération.

Objectif PE n°1.6 Définir une politique sportive départementale permettant de garantir le niveau de performance opérationnelle de nos sapeurs-pompiers tout en préservant leur capital santé.

Les objectifs de l'axe stratégique n°2

Promouvoir une politique logistique et bâtementaire résolument tournée vers l'opérationnel.

Objectif PE n°2.1 Consolider le fonctionnement de la chaîne logistique

Reconduction de la certification ISO 9001 de la chaîne logistique.

Objectif PE n°2.2 Mettre en adéquation le plan d'équipement dans une logique opérationnelle et dans le respect des capacités budgétaires du SDIS.

2.2.1 Mettre en action le plan d'équipement dans une logique opérationnelle et dans le respect des capacités budgétaires du SDIS.

2.2.2 Actualiser le règlement habillement pour répondre aux besoins des agents, tout en tenant compte des contraintes budgétaires.

2.2.3 Engager un processus tracé des inventaires et des petits matériels garantissant la continuité de nos missions opérationnelles et la sécurité de nos personnels.

2.2.4 Actualiser de manière continue le guide des procédures d'achats afin d'en faire un outil adapté aux enjeux de réactivité et d'efficacité du SDIS 81.

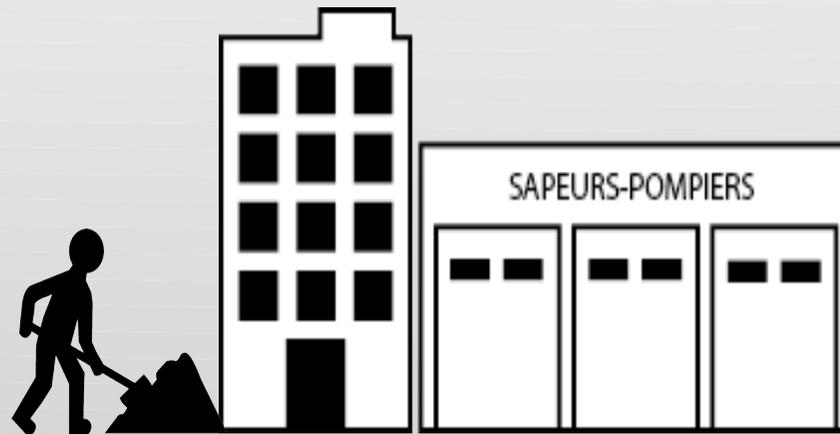
Les objectifs de l'axe stratégique n°2

Promouvoir une politique logistique et bâtementaire résolument tournée vers l'opérationnel.

Objectif PE n°2.3 Assurer le suivi des infrastructures.

2.3.1 Définir une politique de maintenance préventive conforme à un objectif d'entretien permanent des espaces de vie et de travail des agents du SDIS 81.

2.3.2 Tenir compte de l'évolution du service dans la définition de nos besoins bâtementaire.



Les objectifs de l'axe stratégique n°3

Identifier les systèmes d'information comme éléments majeurs de la sécurisation et du soutien de l'action du SDIS 81



Objectif PE n° 3.1 Faire évoluer l'organisation des systèmes d'information pour mieux répondre aux besoins du SDIS et de ses agents.

3.1.1 Poursuivre la mise en convergence des systèmes d'information en vue de faciliter les échanges de données et d'en simplifier l'usage.

3.1.2 Renforcer l'accompagnement et apporter un soutien aux utilisateurs.

Les objectifs de l'axe stratégique n°3

Identifier les systèmes d'information comme éléments majeurs de la sécurisation et du soutien de l'action du SDIS 81

Objectif PE n°3.2 Optimiser les systèmes d'information pour limiter la vulnérabilité et garantir la continuité des missions du SDIS 81.

3.2.1 Optimiser la sécurité des systèmes d'information pour garantir la continuité des missions du SDIS.

3.2.2 Poursuivre la cohérence de l'urbanisation des systèmes d'information en vue de fluidifier les échanges de données et d'en simplifier les usages, afin de faciliter la vie des agents du SDIS

3.2.3 Établir un schéma directeur des systèmes d'information du SDIS 81 fonctionnel, sécurisant et pragmatique

3.2.4 Optimiser la sécurité informatique pour les usagers, en réponse aux enjeux de protection du réseau du SDIS 81 et des données de ses agents.



"Acquitté en PREFECTURE le:" 25/02/2019

Les objectifs de l'axe stratégique n°4

Affirmer l'engagement de l'établissement vers une démarche qualité.

Objectif n°4.1 Poursuivre le rapprochement partenarial pour une logique de réciprocité.

4.1.1 Conforter le lien avec le conseil départemental du Tarn et poursuivre les mutualisations avec les autres SDIS.

4.1.2 Ré-investir la relation vers les communes afin d'en faire des contributeurs actifs du service public d'incendie et de secours.



Les objectifs de l'axe stratégique n°4

Affirmer l'engagement de l'établissement vers une démarche qualité.

Objectif n°4.2 Engager la gouvernance vers la démarche qualité et de son évaluation.

4.2.1 Adapter le mode de management à l'évolution des contextes sociaux et sociétaux.

4.2.2 Promouvoir la démarche d'auto-évaluation.

4.2.3 Engager l'établissement vers une démarche qualité / contrôle de gestion assortie d'un dispositif d'évaluation dans un objectif de transparence et d'efficacité.

4.2.4 Organiser la veille des exigences réglementaires et techniques applicables au SDIS.



Les objectifs de l'axe stratégique n°4

Affirmer l'engagement de l'établissement vers une démarche qualité.

Objectif n°4.3 Élaborer une politique de communication.

4.3.1 Renforcer et améliorer une stratégie de communication interne du SDIS dans l'objectif de « donner du sens ».

4.3.2 Élaborer et mettre en œuvre une politique de communication externe.



Les objectifs de l'axe stratégique n°4

Affirmer l'engagement de l'établissement vers une démarche qualité.

Objectif n°4.4 Développer la Sécurité, Santé Qualité de Vie au Service (SSQVS)

4.4.1 Développer la politique santé sécurité du SDIS 81 et se rapprocher de la certification ISO 45001 (santé sécurité au travail).

4.4.2 Décliner une politique de qualité de vie au service à travers un plan d'actions.



Les différentes échéances

Un triptyque (Flyer) Projet d'établissement pour le partager avec tous les agents (du sapeur à l'agent PATS).

Axe Stratégique PE n°4 : Affirmer l'engagement de l'établissement vers une démarche qualité



Poursuivre le rapprochement partenarial pour une logique de réciprocité

Mutualisation des services et des achats



Engager la gouvernance vers la démarche qualité et son évaluation.

Qualité, amélioration, performance



Élaborer une politique de communication.

Vers les agents du SDIS, élus, grand public



Développer la Sécurité, Santé, Qualité de Vie au Travail (SSQVS).

EPI, CHSCT, bien-être

Intranet du SDIS 81

Connectez-vous depuis n'importe où (centre de secours, domicile, smartphone ou autre) à l'adresse suivante :

<https://intranet.sdis81.fr>



Pour changer de mot de passe, contacter l'Assistance Informatique : 05.63.77.89.40 ou par courriel : assistance.informatique@sdis81.fr



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2019-2023



Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn
15 rue de Jautzou 81012 Albi Cedex 09
Tél : 05 63 77 35 18 Fax : 05 63 77 35 98
Courriel : direction.etat-major@sdis81.fr
Site : www.sdis81.fr

Conception et réalisation : SDIS81/FCOM



POURQUOI UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT ?

Pour cibler les orientations à court ou moyen terme que le SDIS devrait être en capacité de mener.

Que faisons-nous ensemble les 5 prochaines années ?



Pour en savoir +, connectez-vous sur l'Intranet du SDIS 81 : <https://intranet.sdis81.fr/>

Axe Stratégique PE n°1 : Renforcer la politique des ressources humaines au bénéfice du SDIS et de ses agents



Renforcer les mesures prises visant à pérenniser le volontariat du SDIS 81.

Favoriser le développement d'une politique de formation adaptée aux orientations du PE, du SDACR et aux attentes de ses personnels.

Formations adaptées aux besoins

Renforcer la complémentarité et la cohésion entre les différentes catégories de personnel du SDIS 81.

Renforcer l'engagement de la politique RH basée sur la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et compétences (GPEEC).

Compétences, formations FMFA, spécialités



Intégrer les enjeux du service de santé et de secours médical (SSSM) dans le cadre d'un projet de service dynamique et ambitieux.

Soutien en opération, suivi médical



Définir une politique sportive départementale permettant de garantir le niveau de performance opérationnelle de nos sapeurs-pompiers tout en préservant leur capital santé.

Capital santé, sport, maintien physique

Axe Stratégique PE n°2 : Promouvoir une politique logistique et bâtimentaire résolument tournée vers l'opérationnel



Consolider le fonctionnement de la chaîne logistique.

Amélioration, réponse aux besoins



Mettre en adéquation le plan d'équipement dans une logique opérationnelle et dans le respect des capacités budgétaires du SDIS.

Évolution des engins, maintenance



Assurer le suivi des infrastructures (bâtiments).



Construction, maintenance

Axe Stratégique PE n°3 : Identifier les systèmes d'information comme éléments maîtres de la sécurisation et du soutien de l'action du SDIS 81



Faire évoluer l'organisation des systèmes d'information pour mieux répondre aux besoins du SDIS et de ses agents.

Sécurité, mode dégradé, soutien utilisateurs



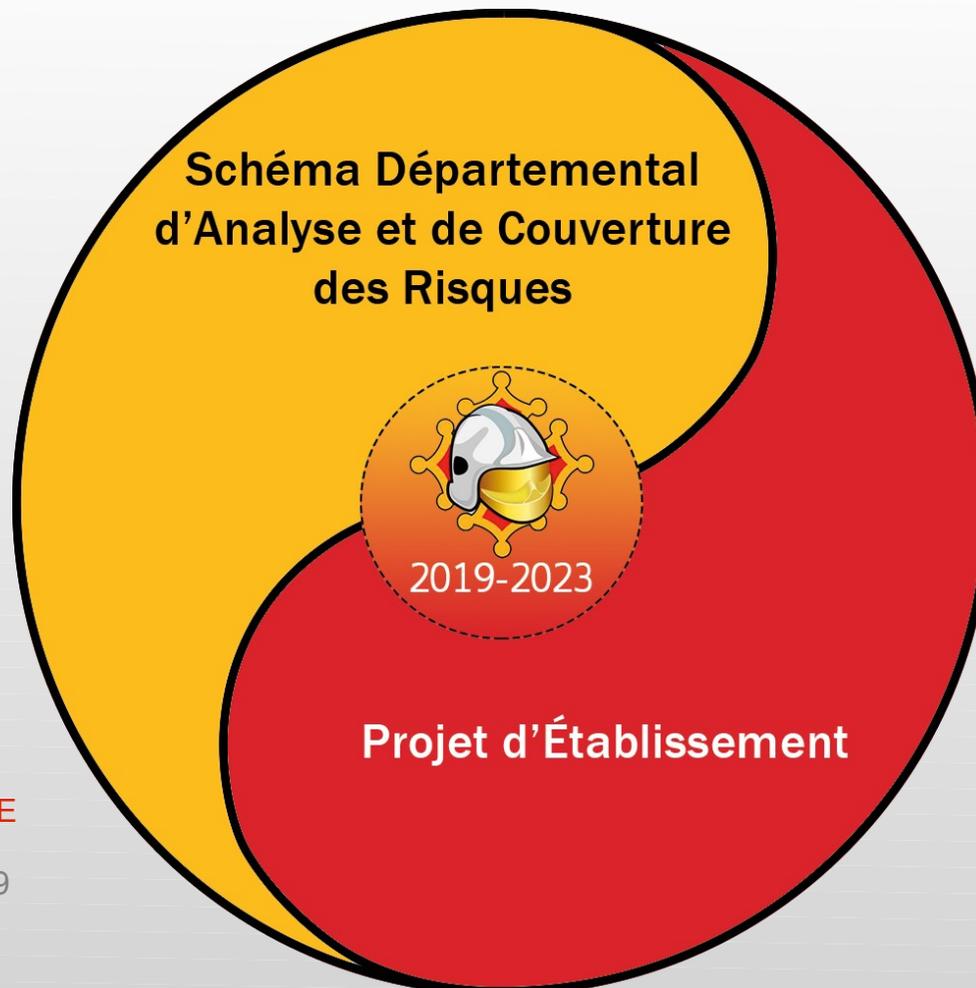
Optimiser les systèmes d'information pour limiter la vulnérabilité et garantir la continuité des missions du SDIS 81.

Sécurité des données personnelles et du SDIS



S D I S
T A R N
Sapeurs-Pompiers

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2019-2023



**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**
15, rue de Jautzou - 81012 ALBI Cedex 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 25/02/2019